QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION : SAINT QUENTIN LA POTERIE

Conclusion sanitaire

A: Eau de bonne qualité

B: Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

2024

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Le suivi renforcé sur ces paramètres est maintenu pour 2025. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres.

Votre réseau est alimenté par un captage : CHAMP CAPTANT DE LA MADONE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 2952 personnes sur 1 commune (SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE SAINT QUENTIN LA POTERIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « REG. MUN.EAUX ST QUENTIN POTERIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 14 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Absence exigée.

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne: 14 mg/L Valeur maxi: 15 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Quelques conseils



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures. Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 13

Conformité: 0 %

Nombre de substances recherchées : 296 Valeur maxi: 0,311 microgramme/L (simazine) Substance(s) non conforme(s): atrazine déséthyl déisopropyl; atrazine-déisopropyl; simazine

et 1 autre(s)

ADOUCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 14 Valeur maxi: 0,46 NFU



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 09/07/2025

UDI 030000930

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Eau dure

Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne: 25,8 °f Valeur maxi: 27 °f

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée